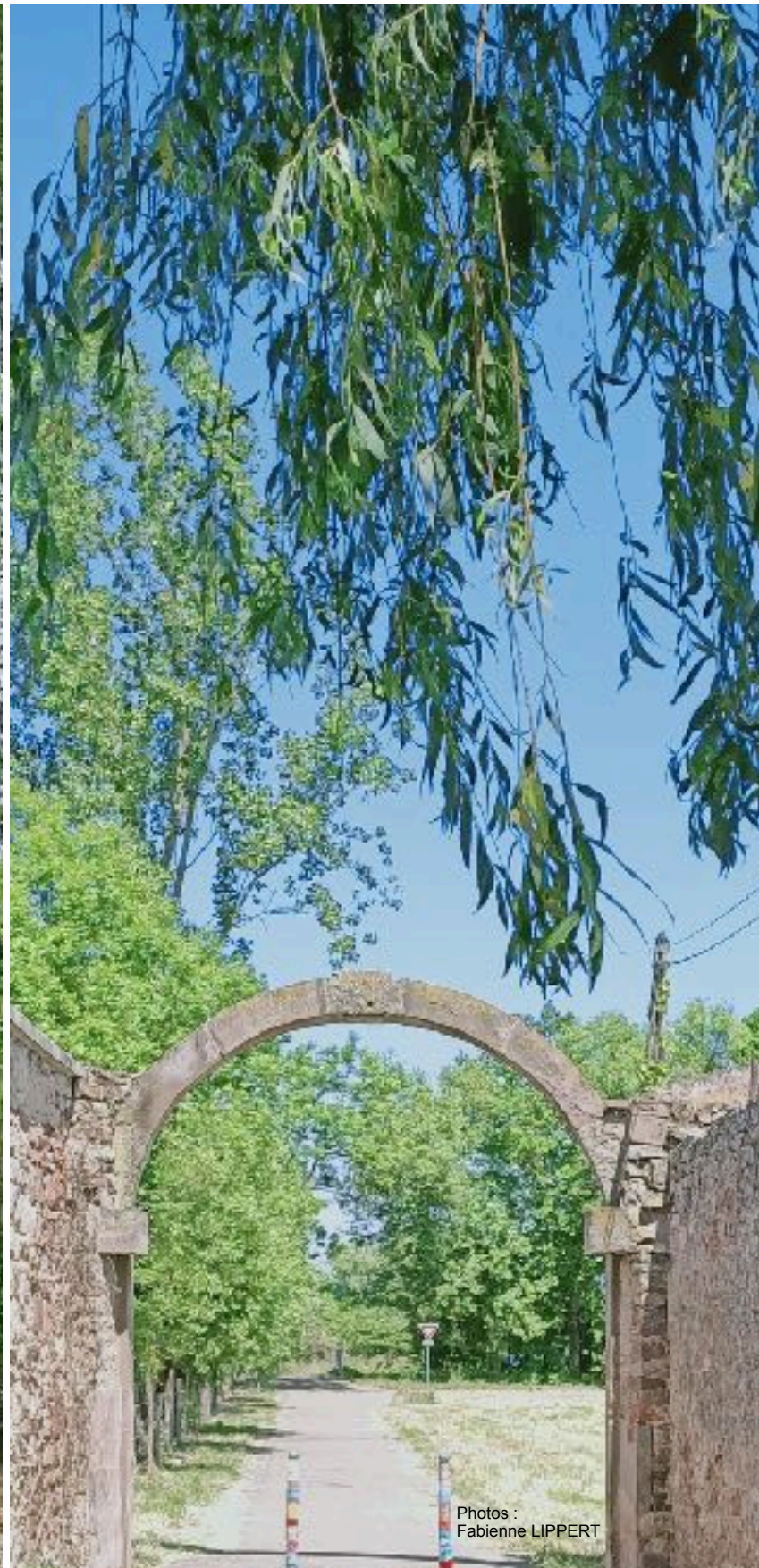


ALTORFER NEWS

Bulletin communal d'Altorf N° 8

Juin 2023

Directeur de la publication : Bruno EYDER
Conception et directrice de la rédaction : Laurence HOMMEL



Photos :
Fabienne LIPPERT

LE MOT DU MAIRE

Chères villageoises, Chers villageois,

Cela fait maintenant 3 ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune. Le budget 2023 a été élaboré et voté, et nous avons décidé pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Je suis fier aujourd'hui de tout le travail accompli. Les réalisations et actions ont été nombreuses, avec son lot d'imprévus comme les travaux d'urgence à réaliser pour notre belle église.

Nous faisons notre maximum pour organiser des actions qui nous permettront de réduire les coûts de ces travaux nécessaires. Chaque jour nous apporte d'autres dossiers à gérer ; il va falloir remplacer le toit de l'école, revoir l'isolation, faire une étude du chauffage, réaliser une annexe pour le périscolaire afin de pouvoir accueillir sereinement les enfants, etc.

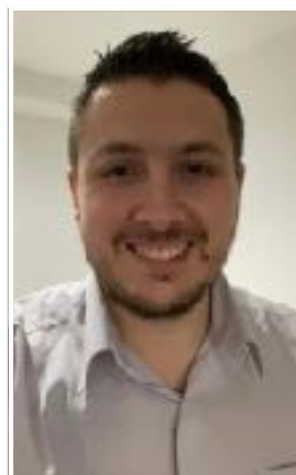
Dans un monde tourmenté, la municipalité poursuit son action pour le développement et la qualité de vie de notre commune. Profitez de votre temps libre pour apprécier la joie de se retrouver tous ensemble, la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux tout simplement.

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. Nous poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec passion et humilité.

N'hésitez-pas, je reste joignable et disponible comme au premier jour, pour un rendez-vous en mairie, ou par téléphone, sms, e-mail, et sur ma page Facebook personnelle. Je vous souhaite un bel été !

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
Antoine de St Exupéry

Votre Maire, Bruno EYDER



VIE ASSOCIATIVE

LE SOUFFLE DU VENT

Cet été, l'association LE SOUFFLE DU VENT d'ALTORF, vous propose de découvrir et partager la pratique du QI Gong (une gymnastique douce basée sur les mouvements sans efforts musculaires, détente du corps) et la pratique du TAIJI (une succession de mouvements lents qui favorise la circulation de l'énergie, et permet de gagner en souplesse).

Ces pratiques sont OUVERTES à toutes personnes, quels que soient votre âge et vos envies.

Vous pouvez partager les cours de QI GONG de 19h à 20h **et/ou** les cours de TAIJI de 20h à 21h.

Ces pratiques sont proposées à titre bénévole et ne vous engage à rien, sauf à découvrir cet art bienveillant.

N'hésitez pas à nous rejoindre au jardin de l'abbaye à partir du 6 juillet 2023 pour 1 ou 2 séances. Laissez-vous guider dans la sérénité et le bien-être.

Monique ARNOLD, présidente

PÉTANQUE ALTORF LOISIRS



Le mardi 16 mai 2023, le Club de Pétanque a organisé son « 2^{ème} Prix des Aînés » réservés aux licenciés vétérans de 55 ans et +. Cette édition a rassemblé 84 triplettes venues de tout l'est de la France (Saint-Dié, Saint Avold, Colmar, Illzach, pour ne citer que quelques clubs). L'équipe gagnante de la journée est une équipe bas-rhinoise composée de Marx Philippe (Holtzheim), Feldis Didier (Holtzheim) et Weissbecker Bruno (Club Bouliste Strasbourgeois). Cette journée fut une très belle réussite grâce à l'investissement d'une trentaine de bénévoles.

Prochaines manifestations à venir :

- Challenge vétérans le jeudi 20 juillet

- Fête du Village le dimanche 6 août
 - Challenge du Maire le samedi 23 septembre
- Rappel heures d'ouverture du club :
- Mercredi de 14h à 19h
 - Dimanche de 9h à 12h

Eliane ALEXANDRE, présidente

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ALTORF



A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet,

l'amicale des sapeurs-pompiers d'Altorf tiendra une buvette et proposera diverses boissons.

Vendredi 4 août, lors de la fête foraine, l'amicale des sapeurs-pompiers proposera un repas et tiendra une buvette à partir de 17h. Au menu : salade mixte, éclair et café au prix de 12 €.



Réservations et règlement à faire auprès de Philippe KLEIN 40 A rue Principale 67120 Altorf, Tél : **06 10 77 72 66**

DÉPÔT DE PAIN

Début avril, le dépôt de pain a fêté son premier anniversaire !



Le dépôt de pain d'Altorf, Océane et toute l'équipe de la boulangerie Michael à Oberhaslach, tenaient à remercier les habitants d'Altorf et des alentours pour leur confiance et leur fidélité.

Que l'aventure continue et merci à vous !

VIE ASSOCIATIVE - AS ALTORF



ENSEMBLE CONTRE LA MALADIE

Comme vous le savez sans doute l'AS Altorf est une association sportive dont l'engagement citoyen est une réalité concrète. Nous sommes :

- Partenaires du Musée Albert Schweitzer avec lequel nous menons **des actions éducatives** régulières,
- Fondateurs du Pitch Tour qui favorise le **lien intergénérationnel** par l'organisation de démonstrations de foot en Ehpad
- Engagés avec KALAWAIT dans la sauvegarde de la **biodiversité**
- **Solidaires** avec un enfant atteint de leucémie et sa famille, que nous soutenons financièrement et par des actions au quotidien et qui est en voie de rémission

Et enfin nous sommes co-organisateur des ETAPES BLEU COEUR (voir lien You tube : « *de l'Alsace au Haut-Doubs, 250 km à vélo pour deux enfants malades* ») en partenariat avec le club de Charquemont (Doubs). Cette manifestation qui voit les membres des deux clubs réaliser une liaison de 250km à vélo dans le but de sensibiliser sur les situations de deux enfants Noam et Matéo souffrant de maladies invalidantes l'un à Altorf l'autre à Charquemont et de recueillir des fonds pour soutenir les familles (13800€ en 2021).

Les deux clubs de football repartent pour un deuxième « Etapes Bleu Cœur », la manifestation débutera le 11 août 2023 de Charquemont département du Doubs pour une arrivée le 14 août 2023 à Altorf.

Les dons récoltés seront en faveur de Matéo du Doubs, atteint d'une hépatite immune de type APECED et de l'association « Les amis de Marie » de Mutzig, association qui vient en aide aux personnes touchées par la maladie de Charcot (voir lien You Tube « *Les amis de Marie (PIRA 2019)* »).

Les cyclistes aux grands cœurs arriveront le lundi 14 août (vers 17h30) au terrain de football de l'AS Altorf. Une soirée festive sera organisée avec diverses animations, feu d'artifices, DJ ...

Vous pouvez apporter votre pierre à cet élan de générosité en participant au repas du 14 août au soir (barbecue/salades- dessert/café) au prix de 10 € au club house de l'AS Altorf.

Merci de réserver vos places, avant le 08 août, auprès d'Huguette MAETZ **06 35 55 91 08**



ANIMATIONS

L'AS Altorf organise le 30 juin et le 01 juillet 2023 un tournoi sixte de football et concerts, ouverts à tous.

Le vendredi soir dès 19h, pour la partie sportive, le tournoi sixte accueillera les catégories vétérans et super vétérans. Côté festif, le groupe « **1 PLUGGED** » proposera un concert pop rock acoustique.

Côté restauration, l'association propose un menu unique (barbecue-salades-dessert et café) au prix de 12€.

Le samedi à partir de 17h, le tournoi sixte accueillera toutes les catégories de joueurs/euses – équipes mixtes... Le soir, le groupe « **WHY NOT** » proposera un concert pop rock. Des tartes flambées vous seront proposées.

Venez passer de bons moments musicalement sportifs et venez profiter des concerts libres d'accès.

Pour plus de renseignements et réserver vos places/repas, merci de contacter

Huguette MAETZ **06 35 55 91 08** ou
Joël MEYER **06 82 53 58 19**.

Eric BLANCHÉ, président de l'AS ALTORF

LES SOLUTIONS MAISON
DU CRÉDIT MUTUEL

**Un toit,
et toutes
nos solutions
pour le
protéger.**


Offre tout compris,
matériel inclus.



Homiris est un service opéré par EPS - SAS
au capital de 1 123 600 euros - Siège social :
30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG -
Correspondance abonnés : 36 rue de
Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9.
RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE
80.20Z. L'autorisation administrative délivrée
par le Conseil National des Activités Privées de
Sécurité sous le numéro AUT-067-2117-04-16-
20180359358 ne confère aucune prérogative
de puissance publique à l'entreprise ou aux
personnes qui en bénéficient.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel - RCS
Strasbourg B 588 505 354.

QUOI DE NEUF A LA BIBLIOTHEQUE D'ALTORF ?

- Réaménagement de l'espace « jeunes »
- Retour du succès des jeux chaque 1^{er} vendredi du mois
- Retour des lectures... ici Pâques avec distribution de chocolat aux enfants
- Agrandissement de l'équipe des bénévoles : merci et bienvenue aux nouveaux bénévoles



A VOS AGENDAS :

La lecture de fin d'année aura lieu le samedi 1ER JUILLET A 10H sur le thème des vacances !



Et toujours à votre disposition : romans, BD, mangas, documentaires en emprunt et jeux de société sur place.

Pour rappel : nous sommes ouverts tous les mardi et vendredi de 17H à 18H30 (sauf vacances scolaires)

A noter : Fermeture de la bibliothèque pour l'été à partir du 10 juillet 2023 (avec une ouverture exceptionnelle le mardi 1^{er} août de 17H à 18H30)



N'hésitez pas à consulter le site de la mairie, rubrique « Vie associative » pour retrouver toutes nos infos et nos animations à venir ainsi que sur l'application « Panneau-pocket »

Les Amis de la Bibliothèque

LE SABRE LASER, UNE ACTIVITÉ QUI PLAÎT !

Mais que se passe-t-il à Altorf les mercredis soir ? A la MTL, des lumières de toutes les couleurs scintillent à travers les fenêtres. En poussant la porte, des apprentis JEDI sont en action. Pourtant vous n'êtes pas au cinéma mais à l'Académie de Sabre Laser Mutzig / Molsheim. Dès 18h30, 12 jeunes de 10 à 15 ans s'entraînent sous la houlette de Geoffroy Dalmar dans ce nouveau sport mis en place par la Fédération Française d'Escrime. A partir de 20h, place aux plus de 15 ans jusqu'aux vétérans. Entraînés par Fabien Guieu, éducateur fédéral, ils s'exercent au combat ou à produire des chorégraphies.

Nous vous invitons à pousser la porte de la MTL pour découvrir le sabre laser et pourquoi pas faire un essai, comme le fera le périscolaire d'Altorf le mardi 27 juin.

Patrick LUX, vice-président CE2M

Contact : cercleescrime.m@laposte.net

Nous suivre : <https://www.facebook.com/SabreLaserMutzigMolsheim/>



ANIMATION JEUNESSE

L'Animation Jeunesse du regroupement des 5 communes EDDDA* fêtera le 1^{er} juin son 1^{er} anniversaire !

1 an de rencontres, d'activités, de découvertes, d'échanges et de partages !

Des rencontres tant avec les jeunes, les familles, les élus et les partenaires associatifs et institutionnels du regroupement (collèges, lycées, écoles), que les acteurs socioéducatifs (UTAMS, mission locale, police municipale pluri-communale, psychologue du PAEJ...)

Ce travail « invisible » n'est pas terminé, il est essentiel pour développer la politique jeunesse telle que les élus des 5 communes l'ont imaginée et construite avec la FDMJC d'Alsace.

En bref, que s'est-il déjà passé :

- 4 programmes d'activités pour les vacances scolaires réalisés (ateliers découvertes, sorties, séjours et mini camps, activités nature, sportives, culturelles)
- Des ateliers de loisirs (créatifs, débats, prévention, jeux...) au collège Nicolas Copernic les mardis midi & 1 jeudi par mois au collège Rembrandt Bugatti avec l'AJ de Molsheim.
- Des actions de prévention avec les classes de 5^{ème} sur la thématique du harcèlement scolaire avec l'outil de la CEA** « la Bête Noire », et avec les classes de 3^{ème} sur la thématique de la vie affective et la sexualité avec l'outil « K'est-en Sexe » du réseau des MJC Bretagne au collège Nicolas Copernic à Duttlenheim.



- 5 rencontres & échanges sur les 5 villages, pour présenter l'AJ entre octobre et novembre 2022.
- Atelier sur la fabrication de cosmétique en partenariat avec l'AJ de Mutzig auprès des éco-délégués du lycée Henri Meck le 6 décembre 2022.
- Présence lors d'événements communaux & implication des jeunes dans certains événements.
- Un collectif naissant de jeunes motivés à s'impliquer dans la conception et l'organisation des activités proposées.

- L'accueil et l'accompagnement de jeunes engagés dans leur parcours BAFA***

Zoom sur Altorf

Lors des vacances scolaires, à minima 1 animation est proposée dans la commune. Ont déjà eu lieu : des ateliers cuisine, une après-midi jeux et soirée raclette,



une initiation aux jeux de rôle mais

aussi une soirée « apéro des jeunes » C'était l'occasion de créer du lien entre les jeunes du regroupement, avec l'animation jeunesse du Kochersberg, dont 2 jeunes sont venus témoigner de ce qu'ils font sur leur territoire.



Cet été, un programme d'activités à la carte sera proposé du 10 juillet au 15 août, de quoi profiter d'une ou plusieurs journées, matinée en solo ou entre potes pour aller à la piscine, faire une sortie nature, s'initier à l'art du cirque, partir à la pêche, à un tournoi multisports. Un programme concocté en grande partie avec les jeunes.

De quoi, partir à l'aventure ou simplement profiter d'une journée ensoleillée !

Mais aussi :

- Un **stage de cirque** du 25 au 28 juillet de 9h30 à 12h30, l'occasion de s'initier à l'art du cirque.
- Un **camp multi-activités** du 30 juillet au 4 août, au camping de Basseberg, dans la vallée de Villé : nuit sous tente, activités sportives, piscine, repos, skate, accrobranche...
- Le premier **camp Nature** à l'initiative d'un groupe de jeunes, déjà complet !

*EDDDA : Ergersheim, Duttlenheim, Duppigheim, Dachstein, Altorf

** CEA : Collectivité Européenne D'Alsace.

*** BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

corapro

*Découvrez notre gamme
de produits et services
pour fêter vos événements*

**associations
entreprises
collectivités
CSE**



Dorlisheim

**Notre commerciale
Relation Client Pro**

**06 80 67 26 90
corapro-dh@cora.fr**

LES AMIS DE L'ABBAYE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE D'ALTORF

Notre association a toujours de nombreux projets et nous sommes très heureux de pouvoir compter sur 3 nouveaux membres.

Nous venons de terminer les travaux de rénovation et de mise en sécurité du plafond de notre atelier.

La matérialisation du cloître sur le mur du bâtiment (côté jardin), le crépissage (ton pierre) du mur sud du jardin et le traitement de la charpente du hall sont les prochains gros chantiers.

Pour améliorer la qualité des circuits de visite, il y aura prochainement l'installation d'un banc au lavoir (Mittelbach) et une table et bancs à l'allée des platanes. Ces travaux seront réalisés avec l'aide de la commune et du Club Vosgien.



Très prochainement des visites guidées Jardin - Cloître - Caveau vous seront proposées par l'Office de tourisme de Molsheim-Mutzig.

Bien entendu nous souhaitons une réouverture rapide de l'église et la remise en fonctionnement des cloches. Nos équipes étant prêtes à aider dans ce sens.

La Fête de la Musique aura lieu le mercredi 21 juin 2023 au Jardin de l'Abbaye et nous vous y attendons tous très nombreux.

Mercredi
21 juin 2023

ALTORF

Fête de la musique
au jardin de l'Abbaye

A partir de 18 h

Animation musicale

- Groupes
- Solistes
- DJ

Buvette
Petite restauration

Entrée libre

Les Amis de l'Abbaye et du Patrimoine Historique d'Altorf

Nos bénévoles seront également présents pour vous accueillir aux Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023.

Le Jardin et cloître sont ouverts les samedis et dimanches jusqu'à fin juin, et tous les jours en juillet et août de 10h à 19h.

Marcel BERTRAND, président

ALS AVERT
L'expertise du paysage

Création d'aménagements paysagers - Entretien annuel

Espace bien-être :
Piscine, SPA, sauna, Hammam

03 88 38 25 36 - Facebook and Instagram icons

1 Route de Fleisbourg - BERGRIETEN

www.alsavert.com

ÉCOLE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections des jeunes élus pour le conseil municipal des enfants ont eu lieu à l'automne, et c'est un groupe motivé qui voudrait faire bouger le village...

De nombreuses idées ont émergé, mais le projet de cette année scolaire 2022-2023 sera l'organisation, avec le conseil municipal en place, de rencontres intergénérationnelles pour les habitants de notre village en 2024.

Le but de cette initiative est de fédérer un maximum de personnes qui ont envie de se rencontrer, de partager leurs expériences, de connaître les jeunes et de passer un moment convivial dans notre village.



Les élus du CM1:

Biehler Romane, Dos-Reis Anna, Ehlers Mathieu, Eyder Felicie

Les élus du CM2 :

Burkhardt Maëlis, Hiblot Axel, Rachez Lina, Rick Emma.

DES ÉCOLIERS HEUREUX

Une fois de plus, nous avons décidé de gâter nos petits écoliers à l'occasion des congés de Carnaval en leur offrant un beignet confectionné par notre boulanger Michael.



Nos petits et grands élèves ont grandement apprécié ce moment de convivialité.

ABRIBUS

Nous avons également une petite nouveauté pour nos collégiens. Ils auront l'opportunité de s'abriter par temps de pluie ou de neige sous le tout nouvel abribus situé à côté du lotissement des tilleuls.



eurobrillance
Créateurs de cartons pour l'industrie des emballages d'avenir éco-responsables

**2 RUE LINDBERG ZA
ACTIVEUM 67120 ALTORF**

RESTAURANT
Le Benedictin
Silvi et Philippe OBRECHT

Ouvert tous les mois
Fermeture : mardi soir
et mercredi sauf banquet

27, rue Principale - 67120 ALTORF
Tél : 03 88 38 83 02 - Fax : 03 88 38 83 34
lebenedictin@wanadoo.fr

Construction
BILGER

3 rue des Frimelles - 67120 DOFLISHEIM
Tél : 03 88 38 49 88 - Fax : 03 88 38 14 01
contact@construction-bilger.fr

depuis 1900

Terrassement - Gros Œuvre
Rénovation - Isolation Extérieure
Aménagement Extérieur - Clôtures

ISO 9001
QUALIBAT

Site au capital de 4000 €

POUR NOTRE VILLAGE

DÉCO DE PÂQUES

Comme chaque année nous avons décidé d'étoffer les décorations mises en place pour les occasions spéciales, notamment pour Pâques.

Notre équipe de bénévoles, élus du Conseil



Municipal et habitants ont passé quelques soirées à peindre des décorations dans la bonne humeur et la convivialité pour permettre d'agrémenter notre joli village.



Merci à tous pour votre aide et vos encouragements.

REPAS DU 1^{ER} MAI

Près de 500 repas ont été servis le 1^{er} mai sous un soleil radieux par l'équipe municipale et des bénévoles motivés, pour régaler les papilles des nombreuses personnes venues récupérer leur repas à emporter.



Des bouchées à la reine préparées par Silvi et Philippe OBRECHT du Restaurant Le Bénédictin, de délicieuses tartes confectionnées par Betty et Pierre HELLER, en collaboration avec la Ferme de la Plume d'Or pour ses pommes, et le Moulin de Hurtigheim pour sa farine, ainsi que les vins du Domaine RAPP viticulteur de Dorlisheim, ont fait le bonheur des participants.

Merci également au Conseil de Fabrique d'avoir participé à cette action et plus particulièrement à mesdames Agathe LACOUTURE & Jacqueline EICHEL.



L'intégralité des bénéfices, près de 4000€, a été reversée pour la restauration de notre magnifique abbaye, malheureusement fermée en raison de travaux de restauration et d'urgence. Aucune marge n'a été faite.

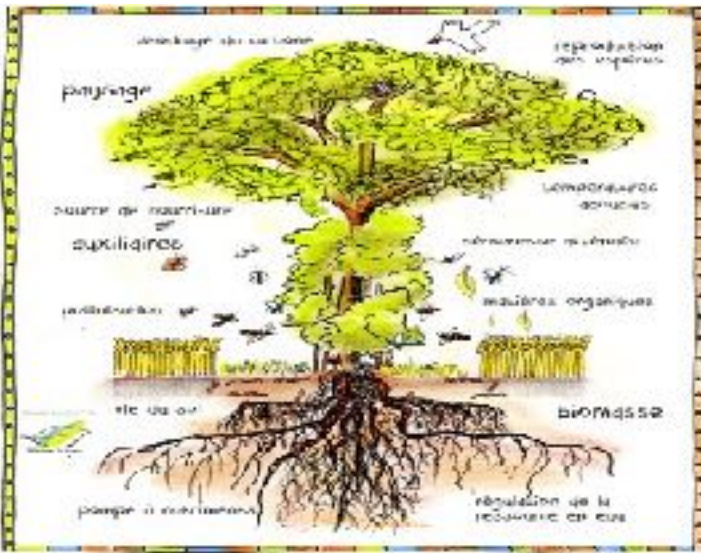
Merci à tous ceux qui ont répondu présents. D'autres actions vont être mises en œuvre pour nous aider à restaurer ce chef d'œuvre architectural, et une cagnotte est toujours ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine.

Merci à tous !

BIODIVERSITÉ : PLANTATION DE HAIES

La haie multifonctionnelle

Dans le cadre de notre engagement pour l'environnement, nous sommes entrés en contact avec différents acteurs du secteur et avons décidé d'avancer avec l'association Haies Vives d'Alsace dans le cadre d'un projet pluriannuel de plantation de haies sur le ban communal.



L'association nous fournit gratuitement les plants qui bénéficient du label « végétal local » et définit en amont, en fonction du site, les types d'essence à planter les plus à même de pousser correctement en fonction de l'écosystème environnant. L'association Haies Vives d'Alsace nous a également donné des conseils pour la préparation du terrain et la plantation le jour J.



Nous avons opté pour un chantier participatif de façon à permettre aux habitants qui le souhaitent de se retrouver pour un moment convivial, que ce soit lors de la plantation ou au repas de midi.

Nous sommes en discussion pour que le prochain chantier de plantation de haies se déroule un samedi, de façon à ce que les enfants du village puissent également participer à cette action citoyenne.

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont investis dans ce projet, l'association Haies Vives d'Alsace, Trame verte et bleue Grand Est, M. Christophe KLEIN, M. Cyriaque EYDER qui a livré gratuitement la paille nécessaire à la plantation, le service technique de la commune pour la préparation des sols, le club de pétanque pour l'organisation du repas et bien sûr tous ceux qui ont participé à la plantation.

TAILLE DES HAIES

Les beaux jours sont de retour et cela grâce à l'arrivée du printemps.

La municipalité souhaite sensibiliser les Altorfois quant à la taille des haies.

Notre souhait est toujours de soutenir et de contribuer à la préservation des différents écosystèmes et de préserver la biodiversité.

Les haies ont non seulement un rôle important pour le paysage mais surtout elles constituent un écosystème favorable à un tas d'espèces différentes, que ce soit les oiseaux qui y construisent leur nid ou les petits mammifères qui y trouvent également refuge et nourriture.

Pour rappel, un arrêté préfectoral du 15 mars 2002 interdit de tailler ou d'arracher toute haie du 15 mars ou 31 juillet de chaque année.

Cet arrêté ne s'appliquant pas aux particuliers, nous souhaitons vivement attirer l'attention de ces derniers.

Afin de ne pas porter atteinte à ces espèces, fragilisées par les mois d'hiver, nous invitons chacun et chacune à être particulièrement vigilant lors de vos jardinages afin d'éviter le plus possible le dérangement des différentes espèces qui ont élu domicile dans vos haies.

Nous vous rappelons également que le brûlage des déchets verts est interdit.

Ces derniers peuvent être déposés à la déchèterie.

POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU 22 AVRIL

Pour ce **millésime 2023**, les Altorfois ont à nouveau répondu présents !

Nous nous sommes donnés rendez-vous à 08h30 sur le parking de la Maison du Temps Libre.

Nombreux sont venus déjà équipés de bêtes, bottes, gilets réfléchissants, gants...



Quant à ceux qui venaient pour la première fois, des gants et sacs poubelle étaient à leur disposition. La municipalité tient à préciser que ce matériel nous a gracieusement été offert par le Select'om qui s'implique depuis plusieurs années dans cette manifestation.

09h00 : coup d'envoi de l'**Osterputz**, la cinquantaine de participants s'est élancée aux quatre coins d'Altorf afin de ramasser le plus de déchets possibles.

Les enfants n'ont pas hésité à se frotter aux épineux ou à la boue afin de pouvoir attraper le moindre déchet.



Devant tant de dévouement, le Maire a souhaité remercier les douze enfants de leur participation en leur remettant à chacun un **diplôme d'éco-citoyen**.

Cette année, beaucoup moins de déchets ont été collectés sur l'ensemble de la commune, cela n'est pas dû à un manque de volontaire, bien au contraire, mais à une baisse significative de déchets présents dans la nature, ce qui est plutôt une bonne nouvelle ! Nous avons conclu cet **Osterputz** par un verre de l'amitié offert par la commune et organisé au club house de l'A.S. ALTORF par ses bénévoles et son président.



Nous vous donnons rendez-vous en **2024**, en vous invitant à venir nombreux !

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les participants, les enfants, le Selectom, l'A.S. Altorf, pour leur aide et leur concours au bon déroulement de cet **Osterputz**.

DÉPÔT SAUVAGE

Le service technique a constaté une recrudescence des dépôts sauvages sur le territoire de la commune : matelas et pneus déposés près des conteneurs de l'école, différents gravats et sacs d'ordures déposés sur des prés et prairies.

Ces derniers occasionnent des frais à la commune pour les traiter et les recycler proprement.

Pour ce faire, le conseil municipal a décidé de facturer toute intervention d'enlèvement et de nettoyage selon les modalités suivantes :

- application d'un forfait de **200 €** pour chaque dépôt par un particulier
- application d'un forfait de **500 €** pour chaque dépôt par un professionnel

Nous invitons les Altorfois à déposer ces objets ou contenants spéciaux à la déchèterie du Select'om.

Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage de n'importe quel type, nous vous invitons à relever l'immatriculation du véhicule et d'en informer la Mairie ou la Police Municipale.

Ets. PAFFENHOFF
chauffage | sanitaire | climatisation

Partenaire RGE
sachchauffagepaffenhoff@orange.fr
www.leschauffagepaffenhoff.fr

28 rue du Général de Gaulle
67120 MOLSHEIM

03 88 38 31 22

ACTIONS POUR NOTRE VILLAGE

FIoul : DE BELLES ÉCONOMIES

Nous continuons dans notre idée de faire gagner du pouvoir d'achat à nos concitoyens en offrant toujours le service de commande de fuel.

Et cela a été efficace, un groupement de plus de 22 000 litres en début d'année nous a permis d'obtenir une économie de plus de 200 euros pour 1000 litres.

Plus nous serons nombreux, plus nous arriverons à obtenir un bon tarif.

N'hésitez pas à en parler avec vos voisins, familles, connaissances (habitant Altorf ou non).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le **07.68.72.94.10** ou nous contacter par mail à l'adresse suivante : mairiefuel@gmail.com

Concernant les Pellets, en raison de la difficulté d'approvisionnement, nous avons été contraints d'annuler ce service, mais nous essayerons prochainement de recommencer le groupement.

DON DU SANG

Une nouvelle fois, la commune d'Altorf a accueilli l'**Établissement Français du Sang** ce vendredi 24 mars 2023.

Cette opération de récolte de sang a pour but d'approvisionner les établissements de santé en produits sanguins pour sauver des vies.



Les Altorfois étaient une fois de plus au rendez-vous pour donner leur sang. Le médecin a recensé **46** donateurs de sang lors de cette soirée.

Des conseillers municipaux ont pris les commandes en amont de la prise de sang, permettant ainsi à la pizzeria de s'organiser pour que tout le monde mange sa pizza chaude. L'occasion pour de nombreux Altorfois de goûter les fameuses pizzas **sans gluten** que propose « Cigo'pizz », avec un franc succès.

Vous êtes âgés de 18 à 70 ans, vous pesez plus de 50 kilos, sachez que vous pouvez donner votre sang.



La municipalité a prévu d'autres opérations de don de sang, dont vous serez informés par voie d'affichage, via le site internet de la commune et l'application Panneau-pocket.



Merci au personnel médical de l'EFS ainsi qu'aux bénévoles du conseil municipal.

LOCATION DES JARDINS COMMUNAUX

La Commune d'Altorf a créé des jardins familiaux pour offrir aux citoyens qui ne possèdent pas de jardin, l'opportunité de cultiver une parcelle de terrain à des fins personnelles. Ont ainsi été mis à la location 10 carrés de jardins d'une superficie unitaire d'environ 50 m².

8 parcelles ont été louées, il en reste deux ; le montant annuel est de 10 € par jardinier, charges comprises. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Monsieur le Maire précise que l'article 9 du contrat de location stipule que le montant du loyer annuel dû pour la location d'un carré de jardin peut être révisable au terme de chaque année de location, par délibération du Conseil Municipal.

ACTIONS POUR NOTRE VILLAGE

PÉRISCOLAIRE : FILMS ANTI-UV

Afin de protéger nos enfants des prochaines fortes chaleurs, la commune a fait installer par une entreprise, un film anti-UV qui a été posé sur l'ensemble des vitres du périscolaire ainsi que sur celles de la salle de motricité. Ce film permettra de réduire l'éblouissement et la transmission de la chaleur par les vitrages.



Nos amis les corbeaux sont entrain de s'admirer au travers des vitres et par ce fait abiment à quelques endroits avec l'impact de leur bec le film qui vient d'être apposé. La commune a fait installer des adhésifs représentant des papillons, afin de les faire fuir.

CONCERT DU 14 AVRIL

Un concert organisé par la commune a été donné à la MTL par 26 musiciens de l'Orchestre d'accordéons de l'école de musique de Munich avec la participation d'une accordéoniste d'origine alsacienne, ancienne élève de René LORENZ.



Ce groupe s'est produit aux Etats-Unis, en Tchèque, Hongrie, Chine et Italie. C'était sa première tournée en France.

Une bonne heure de musique dans un répertoire allant du baroque au rock, en passant par la samba, le tango et la musique de film.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées.

Merci au C2A pour son aide à l'organisation.

Merci également à l'entreprise ILLER pour son don de knacks pour la soirée. Merci à Michel & Jacques pour la mise en place des chaises, à Romain pour une partie du rangement.

A noter que les bénéfices de cette action ont été reversés pour la rénovation de l'abbatiale environ 1400€.

Merci à toute l'équipe pour l'ambiance, très positive de la soirée.

CONCERT DU 3 JUIN

La Commune d'ALTORF a organisé un concert donné par le groupe pop-rock WHY NOT le samedi 3 juin dans le jardin de l'Abbaye.

Ouverture des portes 18h30.

La restauration était assurée par 2 Food trucks :

- Chez Nono (pizzas & tartes flambées)
- Le Petit Loup Bleu (burgers)

Le succès était inattendu , plus de 400 personnes dont la plupart ont dû attendre longtemps pour se restaurer. La prochaine fois nous prévoirons plusieurs stands de restauration supplémentaires.

La buvette était assurée par des bénévoles membres du conseil municipal. Nous remercions chaleureusement Eliane ALEXANDRE & Martine SCHAEFFER du club de la Pétanque de notre village pour leur aide précieuse durant cette soirée.

Merci également à Michel, Jacques & Eric pour la mise en place des tables / bancs et scène, ainsi qu'à l'AAPHA pour le démontage. Les bénéfices (**2000 €**) seront reversés à la restauration notre belle église.



ACTIONS POUR NOTRE VILLAGE

LE PETIT LOUP BLEU

Un nouveau food-truck de burgers et salades pose ses valises à Altorf ! Vous avez pu goûter ses spécialités lors de la soirée du don du sang le 19 mai dernier, ainsi que lors de la soirée concert du 3 juin dans le jardin de l'abbaye. Il est désormais présent chaque semaine le mardi soir sur le parking de la MTL. Il sera également présent le dimanche 6 août au soir lors de la fête du village.

CIGO'PIZZA

Le food-truck de pizzas et tartes flambées « sans gluten » est toujours présent les vendredis soir sur le parking de la MTL.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Nous regrettons que l'engouement du début se soit essoufflé. Il aura tout de même duré un an et demi et nous nous en félicitons. Cependant « Truck'N Vrac » continue de venir les mardis soir, des semaines impaires.

GRANGE DE LA DIME

La commune se propose de vous mettre à disposition, au tarif « réunion » de 50 € la salle de la Grange Dîmière après des obsèques. Les boulangers pourront même vous livrer sur place. Nous sommes à vos côtés dans ces moments difficiles.



Le rénovateur et créateur des sols sportifs dans l'Est

- > Analyse, conseil et vente
- > Création, entretien et régénération sols sportifs (gazonnés, synthétiques et stabilisés)
- > Pose et test d'équipements sportifs (intérieurs et extérieurs) drainage, placage et arrosage

6 avenue Jean Prêcheur - 67120 DUPPIGHEIM
03 88 50 56 60 - www.coseec-se.fr

RENCONTRES INTER GÉNÉRATIONNELLES

Une rencontre a été organisée fin mai entre le club de l'amitié et les élus du conseil municipal des enfants pour un premier contact dans le but de préparer les rencontres intergénérationnelles prévues en 2024.



JOST
MATERIELS ESPACES VERTS & QUADS

Verts Loisirs
l'espace jardin

Rte Ecospace MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 32 99 - www.jost-sa.com

CONSEIL MAINTENANCE

SAV VENTE

LOCATION REMORQUE FRIGORIFIQUE

LE STATIONNEMENT ABUSIF

La municipalité souhaite rappeler que le stationnement est l'affaire de tous.

Cela fait partie des règles du savoir-vivre entre voisins.

Une place de parking ne peut être occupée par le même véhicule ou par les véhicules d'un même foyer systématiquement. Un roulement doit être appliqué afin que tout le monde puisse en profiter.

Si une place de parking se situe devant votre domicile, sachez qu'elle appartient à tous les villageois ainsi qu'à tous les automobilistes.

Si à l'occasion vous étiez amené à vous absenter pour une période assez longue, stationnement « tampon » plus de huit jours, nous vous invitons à stationner sur le parking communal gratuit (à côté de l'église) et à en informer la Mairie ou la Police Municipale. Attention également au stationnement hors-cases car des campagnes de verbalisations vont être menées.

Petit rappel de la réglementation en vigueur concernant le stationnement abusif.

Article R417-12 du Code de la Route

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

**Source Légifrance*

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La Police Municipale pluri-communale vous propose, lors de vos absences, de procéder à des rondes de surveillance et de sécurisation autour de votre domicile.

Pour cela, vous devez remplir un formulaire que vous trouvez sur le site internet officiel d'Altorf :

<https://www.althorf.fr/la-police-municipale.htm>

Ce service est **gratuit**.

TÉLÉALERTE

La Mairie d'Altorf s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise ou de grave danger (inondation, tempête, accident industriel, biologique ou chimique, incident sanitaire, acte terroriste ou autre catastrophe).

En cas d'alerte, la Mairie d'Altorf adressera un message par téléphone, SMS ou courriel.

Ces messages ont pour but de vous informer rapidement et de vous transmettre les informations suivantes :

- La nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...);
- L'autorité qui diffuse l'alerte ;
- La localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...);
- L'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...);
- Appliquer les consignes de sécurité ;
- Le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

La Mairie d'Altorf vous tiendra également informé des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation ainsi que celle concernant la fin de l'alerte.

Ce dispositif d'alerte à la population vient compléter le système d'alerte et d'information aux populations « SAIP » (sirène), les chaînes d'info de télévision et des radios FM ainsi que ceux des réseaux sociaux.

Le but recherché est la multidiffusion de l'alerte à l'aide de différents vecteurs afin que tout le monde soit alerté du danger.

Pour pouvoir vous inscrire et bénéficier de ce service gratuit, un formulaire en ligne est disponible sur le site internet de la commune. Sachez que vous pouvez inscrire plusieurs membres par foyer.

Si vous changez de numéro de téléphone, d'adresse de courriel ou d'adresse postale, il vous faudra contacter la Mairie d'Altorf pour effectuer les modifications ou pour vous désinscrire si vous ne souhaitez plus bénéficier de ce service.

RAPPELS

Merci de tenir vos chiens en laisse sous peine d'une contravention de première classe.

Ramasser les déjections canines sous peine de contravention de deuxième classe.

POUR LE BIEN DE NOS VILLAGEOIS

La commune d'Altorf dispose d'une **sirène d'alerte et d'information à la population** qui est installée sur le toit du corps de garde depuis 1963.



Ce système d'alerte et d'informations aux populations (SAIP) date de la Seconde Guerre mondiale et visait à prévenir les populations en cas d'attaque aérienne.

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE



Le Système d'Alerte et d'informations aux populations est un ensemble d'outils qui permet d'avertir la population d'une zone donnée, d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir.

Basé sur la multidiffusion des messages, il rassemble donc différents vecteurs ainsi qu'un logiciel de déclenchement permettant aux maires et aux préfets d'assurer la protection de leur population.

Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un évènement grave, imminent ou en cours.

Elle doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Son déclenchement et le contenu du message sont réservés à une autorité chargée de la protection générale de la population, de l'ordre public et de la défense civile. Sur le terrain, cette compétence est détenue par le Maire et le Préfet de département.

Depuis plusieurs années ces tests mensuels n'ont plus été effectués.

De ce fait, un test de ce système d'alerte est prévu le **mercredi 05 juillet à 12h00**.

Le but est de tester le déclenchement de la sirène pour vérifier qu'elle fonctionne correctement

S'agissant de test, aucune mesure réflexe ne sera à mettre en œuvre par la population.

Reconnaisable grâce à un son montant et descendant, vous avez sans doute déjà entendu l'essai mensuel d'une durée d'1 minute et 41 secondes. Le signal d'alerte enchaîne 3 cycles de cette sonnerie séparés d'intervalles de 5 secondes.

D'ici quelques temps, la sirène devrait sonner **tous les premiers mercredis du mois vers midi** pour les essais mensuels obligatoires.

Lors de ces essais mensuels, il ne sera également pas demandé à la population d'appliquer les mesures réflexes de sécurité.

Mais attention, **en cas de 3 sonneries d'affilées, l'alerte est réelle** et vous devez impérativement adopter les bons réflexes.

En parallèle, le **dispositif d'alerte à la population «Téléalerte»** vient compléter le **système d'alerte et d'information aux populations (SAIP)**. Nous vous rappelons que pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez vous inscrire en ligne sur le site de votre mairie : <https://www.althorf.fr/actualites.htm>

Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure



Le signal national d'alerte

Son montant et descendant émis par les sirènes.

L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

L'alerte : un danger imminent ou en cours

- > Réagissez immédiatement.
- > Adoptez les **comportements réflexes** de sauvegarde



Mettez-vous en sécurité

Rejoignez sans délai un bâtiment.



Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.

Tenez-vous informés

Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

À côté d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître.

Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Ou sur :
www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr
www.prim.net



Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

POUR LE BIEN DE NOS VILLAGEOIS

INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME D'ALERTE



Mairie d'Altorf

Présentation du service d'alerte à la population

La Mairie d'Altorf s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Altorf et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel.

Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à Altorf sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Dans ce cas, cliquez sur le bouton "S'inscrire aux alertes" plus bas et remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement. En cas d'alerte, la **Mairie d'Altorf** adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier. Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse de courriel ou d'adresse postale (déménagement), il vous faudra contacter la **Mairie d'Altorf** pour vous désinscrire, puis vous pourrez vous inscrire à nouveau au service en remplissant le formulaire. <https://www.inscription-volontaire.com/altorf/>



VOUS SOUHAITEZ OPTIMISER VOTRE CONFORT INTÉRIEUR
ET RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ?







L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Convertir votre installation de chauffage
au gaz naturel

*C'est simple, rapide
et économique !*

**R-GDS vous accompagne
dans l'étude de votre
projet gaz naturel**

-  Conseils personnalisés
-  Éligibilité raccordement
-  Bilan énergétique
-  Aides financières

R-GDS | Réseaux
Gaz naturel
Strasbourg

03 88 79 57 00
www.monprojetgaz.fr

TRAVAUX GESTION EAUX PLUVIALES

Des travaux ont été réalisés Place Saint-Cyriaque & Rue Arthur Rimbaud afin de désengorger la station d'épuration de Duppigheim.

Les avaloirs ont été supprimés, un espace vert en décaissé de 30 cm a été créé, une rangée de pavés a été retirée afin de diriger l'eau vers l'espace vert (Place St- Cyriaque). Certaines bordures ont été supprimées (rue Arthur Rimbaud).



Les eaux pluviales s'infiltreront dorénavant directement dans la nappe phréatique.

Ces aménagements ont été entièrement financés par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim- Mutzig.

Nous avons eu dernièrement quelques soucis de deux déversoirs bouchés rue Arthur Rimbaud.

L'équipe du SDEA a été sollicitée afin de déboucher les deux avaloirs qui posaient problème. Ils étaient obstrués par du béton.

Merci aux habitants du quartier de ne pas déverser dans ces canaux les déchets de vos travaux.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE », C'EST QUOI ?

« **Bien vivre ensemble** » dépend de nombreux facteurs humains et relationnels. Il faut oser se rencontrer, apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation de qualité, un voisinage harmonieux qui favorise un sentiment de bien-être et de sécurité dans le village.

Le **bien vivre ensemble** n'est pas un fait acquis d'office. Il s'agit d'un consensus auquel tout un chacun doit adhérer et s'efforcer d'en respecter les règles aussi bien écrites que relevant du bon sens et de la bonne rédaction.

Mais lorsque certains oublient **les règles élémentaires** du « **savoir vivre ensemble** », l'atmosphère s'alourdit, les relations se crispent, la vie quotidienne devient stressante. Vivre "**à la campagne**", ce n'est pas avoir le droit de faire du bruit plus qu'ailleurs. Vivre en démocratie, ce n'est pas pouvoir dire tout ce que l'on veut...

Tolérance, respect, courtoisie, sont des vertus qui facilitent grandement les relations.

Cette rubrique n'a pas la prétention de résoudre les difficultés, elle pour objet de rappeler quelques règles de base indispensables pour « **bien vivre ensemble** », afin que tous **les altorfoises et altorfois de bonne volonté** puissent s'y référer et améliorer si nécessaire leur citoyenneté quotidienne.

Vous êtes nombreux à nous faire remonter les problématiques suivantes :

Les bruits de voisinage, les nuisances sonores, le stationnement gênant, l'entretien des trottoirs, l'élagage, le brûlage des déchets verts, les dépôts d'immondices, les chiens non tenus en laisse, les déjections canines...

La municipalité souhaite sensibiliser tout le monde sur ce sujet afin de rappeler l'existence d'un arrêté municipal rappelant les règles du « **Bien vivre ensemble** ».

Cet arrêté municipal est consultable sur le site internet de la Mairie. Il reprend les règles générales du savoir vivre en collectivité.

Respecter les règles de vie en société, être attentif aux autres, et prendre soin de ce qui est notre bien commun, l'espace public, est de notre responsabilité à tous, la municipalité et ses habitants.

" La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789).

TRAVAUX SÉCURISATION

La réunion de lancement du chantier d'étaieage d'urgence des voûtes romanes de la nef de l'église Saint-Cyriaque d'Altorf a débuté le 2 mai 2023 dans la salle du conseil municipal de la mairie et s'est poursuivie dans l'église Saint-Cyriaque.

Le maître d'ouvrage était représenté par le Maire Bruno EYDER, par l'adjointe au maire en charge du dossier, Laurence HOMMEL, et par la responsable du secrétariat, Véronique EPP.

L'affectataire était représenté par la présidente du conseil de fabrique Agathe LACOUTURE et par Laurent LACOUTURE, membre du conseil de fabrique. L'abbé Jean-Marie REICHARDT, curé de la communauté de paroisses de la Plaine de la Bruche, dont fait partie la paroisse d'Altorf, a rejoint la réunion, au moment de la visite de l'église.

Le service de la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH) de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) était représenté par Ella DUREAULT.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, constituée des agences d'architectes du patrimoine ÆDIFICIO (agence Stéphane BERHAULT) + B. FLECK – Architecte et Architecte du Patrimoine, était représentée par Bertrand FLECK (présentiel) et par Stéphane BERHAULT (distanciel).

L'entreprise CHANZY-PARDOUX, mandataire du groupement CHANZY-PARDOUX et HUSSOR ERECTA était représentée par Christophe BERLEMONT.

Mercredi 03/05/2023 à 10h15 : réalisation du constat d'huissier prévu au marché.

Mercredi 03/05/2023 à 11h : visite avec le bureau d'études SEDIME réalise le dimensionnement des étaieages pour CHANZY-PARDOUX.

L'entreprise HUSSOR ERECTA était représentée par Christian MICLO et Gaëlle MASSERAN.

Les entreprises CHANZY-PARDOUX et HUSSOR ERECTA nous ont présenté le déroulement des travaux à venir, qui ont débuté la semaine du 5 juin.

Un arrêté municipal a été pris pour réserver au chantier les places de stationnement sur le domaine public, le long du mur ouest du cimetière ; selon indications précises communiquées par les entreprises.

Une réunion de mise au point avec les entreprises, et en présence de la conservatrice des Monuments historiques en charge du dossier à la DRAC a eu lieu le 08/06/2023.

Il s'agissait de repreciser les modalités de démarrage des travaux.

Les installations extérieures du chantier sont en place depuis la semaine 22.

Les travaux de protection du sol et des éléments mobiliers et ceux pour le montage des tours d'étaieage en tube métallique ont commencé le mercredi 06/06/2023.

Les consignes de sécurité pour les personnes et pour les biens ont pu être redonnées.

Il a bien été rappelé aux deux entreprises la nécessité absolue de bien fermer à clé non seulement les portes intérieures en verre de l'église, mais aussi les portes extérieures en bois. Les observations formulées par la DRAC s'agissant des organes de protection des éléments mobiliers à protéger ont bien été intégrées.

TRAVAUX D'URGENCE

N°1 : Améliorer l'affichage aux abords du chantier ; bien assurer la fermeture de la zone du chantier à l'extérieur vis-à-vis du public. Bien fermer à clé y compris les grandes portes en bois de l'église chaque soir.

N°2 : Terminer l'encoffrement en bois de la chaire, afin de la protéger avec des panneaux en OSB.



Terminer la mise en place des platelages en OSB dans l'allée centrale, le narthex et à l'entrée de la croisée du transept, par-dessus les bâches fibrées déjà en place.



Protection du lustre qui restera en place, par des panneaux en OSB fixés aux tours d'échafaudages.



Protection de l'orgue et la tribune (cloison avec bâche sur ossature en bois, encoffrement en OSB posé sur la partie

avant de la tribune. Prévoir une ventilation naturelle.

Protection des vitraux et peintures murales.

Étendre le bâchage (qui doit être non étanche !) au-dessus des bancs, y compris vers les bas-côtés, y compris les façades des bancs.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

ÉGLISE

QUELQUES PHOTOS ...



SUBVENTIONS & AIDES PUBLIQUES

Cette année à nouveau un dossier complet a été envoyé à la Mission BERN et au Grand Prix du Concours PÉLERIN.

Les différents dossiers pour les aides aux travaux d'urgence ont été transmis :

- Ministère de la Culture DRAC Grand Est : 45% notifiés.
- Région Grand Est : Déclaration d'intention de demande d'aide Européenne au titre du FEADER : 30% attendus.
- Collectivité Européenne d'Alsace : Fonds pour le Patrimoine emblématique de l'Alsace pour péril imminent et dangereux pour le public : 25% attendus.

Le taux maximum d'aide que peuvent apporter les financeurs publics (DRAC + Région + CEA + autres financeurs) est de 80 % pour un projet .

La commune a sollicité une dérogation auprès de la Préfecture pour amener le taux global des aides publiques à 90%, voire 95% du montant des dépenses.

VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE

Le mardi 11 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Altorf Madame Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et du Bas-Rhin, ainsi que Monsieur le Sous-Prefet, Thierry Rogelet.



Plusieurs de nos projets communaux ont été évoqués et notamment celui du chantier de la restauration de notre église.

L'équipe en charge des travaux était présente, ainsi que quelques membres du conseil municipal.

CAGNOTTE FONDATION PATRIMOINE

Le montant des dons est actuellement de **24 801 €**

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours nous soutenir en allant sur le site :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-cyriaque-et-puits-daltorf>

STÉPHANE BERN

Monsieur le Maire est personnellement en relation avec Monsieur Stéphane BERN afin qu'il nous soutienne autant que possible dans notre projet de restauration de l'église. Par le biais de la Mission Bern, des mécènes nationaux s'intéressent à notre édifice et nous espérons qu'ils apporteront un soutien financier à notre chantier.

À L'ATTENTION DE LA POPULATION

MAQUETTE EGLISE

Suite à un problème récurrent d'humidité au caveau (80% et même jusqu'à 93%) la maquette de l'abbaye se dégradait progressivement. Par respect pour son créateur, M. Raymond DREYER, qui y a consacré 5 000 heures de travail sur une durée de 6 ans, la commune a décidé de la préserver.

Elle a été déplacée dans le transept de l'église par des bénévoles, et avec l'aide des employés communaux.



ORDINATEUR À LA MAIRIE

Un ordinateur est mis à votre disposition à la mairie pour toutes vos démarches administratives (déclaration d'impôts ou autres). N'hésitez pas à appeler la mairie pour réserver un créneau. Si besoin d'assistance informatique, veuillez le préciser, un élu peut vous aider, sur rendez-vous.

VISITE DES ENTREPRISES DE L'ACTIVEUM

Monsieur le Maire a entrepris depuis l'année dernière de faire le tour des entreprises se trouvant sur notre ban communal. Le but, outre de se présenter et faire connaissance, est de connaître la diversité et le nombre d'entreprises qui composent le tissu économique de notre territoire.

RAMONAGE

La loi impose un ramonage au moins une fois par an. Cependant, dans le règlement sanitaire départemental, il est prévu une obligation de ramonage deux fois par an, dont une fois pendant la période de chauffe.

ESPACE FRANCE SERVICES : UN GUICHET UNIQUE DE PROXIMITÉ

Un espace France Services vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer les démarches du quotidien.

Besoin d'aide pour effectuer ses démarches du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, ou se connecter à Internet ? L'espace France Services est la solution d'accompagnement idéale.

Cette structure dispense 9 services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

Il est possible de bénéficier d'un accueil individualisé et, selon ses besoins :

- d'informations générales
- d'aide à l'utilisation des services en ligne
- d'aide à la constitution de dossiers
- de mise en relation avec les organismes.

Mission d'aide et d'accompagnement à la constitution de vos dossiers ► aucun dépôt de dossier n'est possible.

Espace France Services - antenne MSA - bâtiment Xenium, 30 rue des Vergers 67120 MOLSHEIM tél : 03 68 00 76 99

Horaires d'ouverture :

- lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 ;
- mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>



COMMENT SE DÉPLACER AUTREMENT ET MOINS CHER ?

LES TRANSPORTS SONT RESPONSABLES DE 35 % DES ÉMISSIONS DE CO₂, ET LE TRAFIC ROUTIER Y EST POUR BEAUCOUP. ALORS, QUELLES SOLUTIONS POUR LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ?

LA VOITURE PÈSE SUR LE BUDGET ET LA SANTÉ

40%
des trajets
quotidiens
< 3 km



Plus de
5000 € / an
en moyenne

10 à 12 % du
budget des ménages
(amortissement de l'achat,
carburant, assurance, entretien...)



40
min/jour

passées dans les bouchons
(à Paris et Marseille)

48 000
décès prématurés
par an liés aux particules fines

PLACE AUX MODES ALTERNATIFS

POUR LES TRAJETS LES PLUS COURTS



OBJECTIF 2024
9 % des déplacements
à vélo (3 % aujourd'hui)

QUELS AVANTAGES ?

C'est moins
cher à l'usage

10 km/jour
= 100 € / an à vélo
= 1 000 € / an en voiture

4 pleins d'essence
= le prix d'1 vélo neuf

C'est meilleur
pour la santé

30 de vélo ou de
marche quotidienne
= -30 % de risque
de maladie (cardio-
vasculaire, cancer,
diabète...). Lorsqu'on
utilise les transports en
commun, on marche
déjà 27 minutes
en moyenne par jour !

POUR LES TRAJETS LES PLUS LONGS



- Un tramway émet 62 x moins de CO₂ qu'une voiture
- Un métro 54 x moins

Transports en commun

Et sans accès aux transports en commun ?
Le covoiturage

Un salarié qui covoiture tous les jours sur
30 km en alternance avec un collègue
économise près de 2 000 € / an

...et on peut aussi
mixer les modes
de transport !

LA MOBILITÉ ÉVOLUE



Le télétravail réduit
les déplacements.
16 à 20% des actifs
pratiqueraient le
télétravail en France.



Les nouveaux véhicules
voient leur vente augmenter :
entre 2016 et 2017, c'est
81% de hausse pour
les véhicules hybrides
rechargeables.



Le covoiturage a du
succès : en 2018,
30 % des français y
ont eu recours.

Source : Observatoire de la mobilité
du quotidien

POUR ALLER PLUS LOIN

Profitez des informations et conseils de l'ADEME sur
www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements



010773 - 15 mai 2019

LOÏC SCHOTT NOUVEAU ROMAN

Son nouveau roman s'intitule KAREON, c'est une aventure au coeur d'un jeu vidéo sans pitié. Il jongle sur près de 400 pages entre la réalité d'un jeune homme paraplégique et son alter ego virtuel avec lequel il retrouve sa liberté et l'usage de ses jambes.

Voici la 4ème de couverture :



Année 2030. Handicapé à la suite d'un grave accident, Alan peine à entrer dans la vie active et en veut à la Terre entière.

Pour ses vingt ans, il reçoit en cadeau un jeu vidéo permettant une immersion sensorielle totale grâce à une interface de nouvelle génération.

Une fois connecté, il retrouve son autonomie oubliée et va alors s'inventer une existence virtuelle dans l'univers de Kareon, un pays sombre et impitoyable en pleine révolution industrielle.

Mais le jour où il croise la route de la tyrannique reine Ceosara, son sort bascule à tout jamais...

Résumé :

Plongez dans un monde Steampunk en réalité augmentée dans lequel cohabitent des joueurs de tout âge, des intelligences artificielles aux caractères bien trempés et une faune mécanisée primitive.

Le roman est disponible sur Amazon et à la commande dans toutes les librairies en France et Belgique ou sur son site internet www.loicschott.com pour les exemplaires dédiés. Il est accessible physiquement au Leclerc Culturel d'Obernai.

DENISE LAMBLIN CRÉATIONS



C'est une habitante d'Altorf qui nous a créé un arrangement pour Pâques qui a été exposé à la mairie. Merci à elle ! On peut suivre ses créations sur sa page Facebook.

CHALLENGE

Le tour du monde à vélo en 1 an ...

C'est le défi que se sont lancés Corentin MANIWZAK et Romain BARILLERE du haut de leurs 26 ans. Ils ont décidé d'arrêter de travailler pendant 1 an, afin de se lancer dans la plus grande aventure de leur vie : faire un voyage à vélo à travers



les continents, et pourquoi pas, faire le tour du monde !?

Ils ont peu d'expérience des grands voyages, et encore moins à vélo. C'est porté par leur curiosité et la confiance dans leur binôme qu'ils partent, avec pour seul objectif : s'en mettre plein des yeux ! Ils souhaitent se dépasser physiquement, faire de

belles rencontres, admirer de sublimes paysages et vivre de joyeuses galères qui pimentent tout voyage qui se respecte !

Ils partageront leur aventure sur [Instagram \(@veloplaisirsocialclub\)](https://www.instagram.com/veloplaisirsocialclub) et sur [Youtube \(@Velo_Plaisir_Social_Club\)](https://www.youtube.com/channel/UC...) pour leurs proches et les intéressés.

Ils sont partis le 1^{er} juin 2023 d'Altorf, avec pour 1^{er} grand tronçon la Turquie.

Nous leur souhaitons bonne route !

Taxi DOGOBERT
06.81.26.39.44 **Albéric LOREY**

Commune de rattachement : ALTORF

CONVENTIONNE

TOURISME ET
PROFESSIONNEL

COLIS

MA DESTINATION, VOTRE SATISFACTION !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VOTE DU BUDGET 2023

Lors de la séance de conseil municipal du 12 avril dernier, le budget 2023 a été évoqué ainsi que les orientations pour cette année.

Deux conseillers de l'opposition ont voté **CONTRE** le budget, à savoir en fonctionnement :

- **CONTRE** les subventions aux associations,
- **CONTRE** les subventions voyages scolaires,
- **CONTRE** le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale),
- **CONTRE** la caisse des écoles,
- **CONTRE** la contribution annuelle à l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)
- **CONTRE** le service incendie,
- **CONTRE** les indemnités (légales) des élus,

Et en investissement :

- **CONTRE** l'église : AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), diagnostics, travaux, etc.
- **CONTRE** l'école : réfection de la toiture.
- **CONTRE** le projet d'embellissement de l'aire de jeux pour nos enfants.

Une réunion préparatoire à cette séance de conseil municipal a eu lieu le 3 avril 2023 en présence des conseillers de la majorité et de l'opposition. Tous les grands projets ont été évoqués et des devis ont été présentés (270 000 € pour une réfection complète de la toiture de l'école). Ces travaux sont nécessaires et inévitables, nous étudions toutes les possibilités actuellement.

Tous nos recours ont été épuisés, et cette somme sera malheureusement à notre charge car lors de la construction à l'époque, il avait été omis de souscrire « une assurance dommage ouvrage » qui aurait pris en charge ces travaux.

BUDGET

Les taux ont été maintenus à :

- 24,41% pour la Taxe Foncière
- 42,77% pour la Taxe Foncière Non-Bâtie
- 19,79% pour la Cotisation Foncière des Entreprises
- 17,16% pour la Taxe d'Habitation (résidences secondaires)

L'excédent de fonctionnement est de 270 647,43 €

L'excédent d'investissement de 174 250,74 €

Soit un excédent total de clôture de 444 898,17 €

Ces chiffres sont le reflet d'une gestion financière saine et raisonnée de notre commune. Nous ne pouvons que nous en réjouir !

PROJET TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE SUR LE TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Cela fait plus de 15 ans que l'AS Altorf espère un terrain de ce type, ceci pour conserver les licenciés actuels et pour en attirer des nouveaux. Ces terrains de foot dernière génération sont entièrement recyclables, sans matières toxiques, ni nocives pour les joueurs. Un éclairage LED serait nécessaire.

Des économies annuelles seraient réalisées en :

- Entretien (2000 €)
- Eau (600 €)
- Électricité (1500 €)
- Peinture de traçage (500 €)

Les écoliers pourraient également en profiter, ainsi que le périscolaire. Ce projet est à l'étude mais sa réalisation sera conditionnée aux aides (maximales) que nous espérons obtenir de la CEA, région, DETR, etc

GENS DU VOYAGE

Nous tenons à remercier les agriculteurs qui se sont mobilisés pour clôturer le pré à côté de l'ancien lotissement (en allant vers l'étang à droite) afin d'éviter une installation sauvage.

Comme tous les ans l'aire d'accueil de Molsheim va fermer tout le mois de juillet pour des travaux ; ainsi nous aurons l'installation de cette population sédentaire sur le pré en triangle en face de l'étang pendant cette durée.

Le dimanche 11 juin vers 16h00, le village a connu une arrivée massive de gens du voyage. Plus de 250 caravanes ont convergé vers Altorf dans le but de s'y installer sauvagement. Grâce au concours des agriculteurs, un barrage a été mis en place.

M. le Maire a en permanence été en contact avec les services de la Préfecture, avec M. Le Sous-Prefet, et les services de la gendarmerie.

Le village a été bloqué pendant près de 4 heures. Les adjoints de la commune étaient sur place et ont eu un rôle de médiation avec cette communauté.

Après négociations, l'ensemble du cortège a finalement quitté les lieux. Nous nous en félicitons et nous allons renforcer les points de sécurisation afin d'empêcher l'accès aux parcelles agricoles.

Rappel : La circulation sur les chemins de l'association foncière est tolérée. Merci d'être respectueux de la vitesse et des agriculteurs.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

COMPLEXE SPORTIF

Lors de la séance du conseil municipal du 12 avril dernier, il a été décidé de baptiser le complexe sportif d'Altorf. Le complexe sportif étant composé du terrain de football, du terrain de pétanque, du terrain de tennis et de l'aire de jeux. Il a été décidé de vouloir rendre hommage aux différents anciens maires du village qui, de 1969 à 1996, ont contribué à l'existence et à l'évolution de ce complexe sportif.

Ainsi, le nom choisi est « Complexe Sportif des 3 Maires » : Eugène Eyder (de 1965 à 1971), Antoine Klein (de 1971 à 1977 et de 1983 à 2001), Marcel Schaeffer (de 1977 à 1983).

Les familles des anciens maires ont toutes été consultées et ont donné leur accord.

Lors du vote, deux conseillers de l'opposition ont voté **CONTRE** cet hommage !

INFILTRATIONS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Lors d'évènements pluvieux, plusieurs bâtiments communaux font régulièrement état d'infiltrations. En effet, l'école (datant de 2005) en subit au niveau des plafonds des salles de classe et des couloirs. La MTL (refaite en 2015) au niveau de la cuisine, de la scène, des fenêtres de toit. À la mairie c'est au niveau des fenêtres qu'ont lieu les infiltrations (fenêtres qui n'ont pas fait l'objet d'un changement lors des travaux de réhabilitation de la mairie en 2011).

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

1) BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES ET DÉPENSES

La quasi-totalité de ce budget a eu notre approbation. Seul le chapitre concernant les indemnités octroyées au maire et à ses adjoints n'a pas eu notre accord. La nouvelle majorité, en 2020, avait décidé de les augmenter de 50 %. Leur montant est certes légal mais nous ne pouvons souscrire à une augmentation aussi énorme. En effet, pour les six années du mandat, elle représente, pour notre commune, une dépense supplémentaire de 150 000 €.

2) BUDGET D'INVESTISSEMENT

Deux réflexions nous amènent à voter défavorablement.

➤ **École** : les infiltrations par le toit s'amplifient. Les recours devant les tribunaux ayant échoué, les travaux seront à nos frais. Ils peuvent rapidement devenir urgents. Diverses solutions sont évoquées : boucher quelques trous, changer toute la toiture, rénover l'ensemble du bâtiment (isolation, chauffage, toiture...)

A ce jour, tout est envisageable et aucune stratégie n'est définie.

Comment voter un budget dans ces conditions ?

➤ **Église** : chaque jour apporte son lot de mauvaises surprises. Le montant des travaux, indispensables, n'en finit pas de grimper. Le projet de restauration nécessitera un budget complémentaire. Combien ? A quelle échéance ?

Face à tant d'incertitudes et de manque de visibilité, nous n'avons pas approuvé le budget d'investissement.

BAAS René et FOESSER Christian

COMMENT REJOINDRE LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU BAS-RHIN ?

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin recherchent des femmes et des hommes souhaitant prendre un engagement citoyen en tant que sapeur-pompier volontaire.

- Vous êtes motivé(e) et disponible...
- Vous aimez l'action et vous avez l'esprit d'équipe...
- Vous voulez vous mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence...

Contactez la **SECTION DES POMPIERS D'ALTORF**

Chef de section : Frédéric COSSARD

2 route de Strasbourg 67120 ALTORF

Tél. 06.11.39.28.76

hapii Les micro-crèches de **Léa & Léo**

Places en crèche **DISPONIBLES**

ALTORF
8 rue de la Chapelle

Infos & Réservation
www.leaetleo.com

LES PLUS DE LA CRÈCHE

- ✓ Environnement sain & sécurisé
- Projet pédagogique innovant, qui favorise le développement de vos explorateurs
- «Maisons des Familles»
- 🍴 Repas, lait, couches & produits hygiène fournis
- 📅 Entrée en crèche possible toute l'année
- 🌿 Espace extérieur

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACTUALITÉS DU SELECT'OM

Les déchèteries du Select'om sont passées aux horaires d'été.

La déchèterie de Molsheim est ouverte du mardi au samedi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Atelier compostage

Le Select'om organise des ateliers compostage chaque mois. Les débutants sont les bienvenus !

Stessie est impatiente de partager avec vous tous les secrets d'un bon compost et surtout comment le réaliser.

Renseignement auprès du Select'om par téléphone (03 88 47 92 20) ou sur le site internet :

<https://www.select-om.com/2023/04/03/compostage/>

Les offres d'emploi du Select'om

- Responsable pôle apport volontaire et maintenance du bâti
- Charge(é) de mission prévention et tri des déchets
- Assistant(e) comptable
- Chargé(e) d'accueil
- Conducteur/équipier de collecte poids lourds

Equipier Saisonnier OM

Pour plus de renseignements :

<https://www.select-om.com/le-selectom/offres-emploi/>

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Accueil personnes sans abri : 115

Enfance maltraitée : 119

Pharmacie de garde : 3237

Météo France : 3250

Info lignes SNCF : 3635

Caisse Primaire Assurance Maladie : 3646

Allo Service Public : 3939

Pôle Emploi : 3949

Tabac Info Service : 3989

Sos Enfants disparus : 116.000

Ecoute cancer : 0800.940.939

Centre national d'appel des chèques perdus :
08.92.68.32.08

Opposition des cartes bancaires perdues ou volées :
08.92.70.57.05

Centre Antipoison : 03.88.37.37.37

Gendarmerie de Molsheim : 03.88.04.81.10

Renseignements EDF gaz de France : 3404

Urgence RGDF gaz de Strasbourg : 03.88.75.20.75

Urgence électricité : 09.72.67.50.67

Sos Médecins67 : 03.88.75.75.75

Sos Mains : 03.88.55.22.68

Hôpital de Strasbourg : 03.88.11.67.68

**ALSACE
GEOTHERMIE**
Aqua - Geo - Aero - thermie

Z.A. Activeum
Entre Duttlenheim et Ernolsheim
7 rue Guynemer
67120 ALTORF
Téléphone : 03 88 48 64 64
E-mail : eh@alsacegeothermie.com



**À ALTORF
SUR LE PARKING DU STADE**



DISTRIBUTEUR DE PIZZA
24H/24 & 7J/7

ET AUSSI DES
SALADES ET PLATS MAISON
PÂTE FAITE MAISON & PRODUITS FRAIS
Pizza, plat froid ou chaud en 3 minutes

POUR VOTRE SANTÉ, FAITES DU SPORT !

3 RUE DE DACHSTEIN - ALTORF



INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFO MAIRIE

Les services de la mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

L'après-midi du lundi au jeudi uniquement **SUR RENDEZ-VOUS.**

Le Maire reçoit sur rendez-vous (lundi après-midi et jeudi après-midi)

Tél mairie : **03 88 38 12 54**

Tél police municipale : **06 34 56 97 74**

direction@altorf.fr

(direction des services, comptabilité, association foncière, chasse ...)

secretariat@altorf.fr

(état-civil, cimetière, urbanisme ...)

accueil@altorf.fr

(services à la population et aux associations, location de salles ...)

police.pluri.municipale@duttlenheim.fr

(troubles de voisinage, stationnement, circulation ...)



Garage BERNHARD
MR AUTO
18 Route de Strasbourg - 67120 ALTORF
Tél. 03 88 38 12 53 - Fax 03 88 38 86 09

Réparation et Vente
Toutes marques

- Mécanique
- Climatisation
- Electronique
- Carrosserie et Peinture
- Pare-Brise



BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Le 20 mai, nous avons eu le plaisir d'organiser une cérémonie dans le but d'accueillir dans la communauté républicaine et laïque, **Tom**, fils de

Sandra ALEXANDRE et **Manuel SCHMITT**.

Un moment convivial durant lequel, les parents ont désigné un parrain et

une marraine qui ont pris l'engagement d'aider les parents pour que leur filleul soit élevé dans le respect des institutions républicaines.



ÉTAT CIVIL (LISTE ARRÊTÉE AU 31/05/2023)

NAISSANCES

29/12 Nyo MARIANNE

16/01 Diane FOESSER

18/02 Eva MIMOUNI

17/05 Maël FAUSSER

21/05 Agathe KOENIG

26/05 Soan SCQUIZZATO

MARIAGES

04/02 Céline THOMAS &

Mathieu HUCK



20/05 Fanny OLLIER & Morgan SCQUIZZATO

PACS

16/01 Laura LÉTURGIE & Arnaud FAUSSER

17/01 Emilie STROH & Thierry KRIEGER

24/04 Fanny KASPAR & Pierre CASTILLO

DECES

04/01 Colette VAUTRIN

10/01 Marcelle GIESI

06/02 Théophile FRIEDRICH

08/02 Dominique PLAINQUIER

09/02 Caroline MESSMER

10/03 Antoinette MARCOT

18/03 Pascal WESTERMANN

17/04 Françoise BLANCHÉ

26/04 Marie Yvonne MEPIEL

NOCES OR :

04/05 Marie-Thérèse &

Francis ARNOLD



GRANDS ANNIVERSAIRES

08/01 Jeanine SALOMON 80 ans

15/02 Marie-Joséphine SCHALL 80 ans

16/02 Marie-Thérèse WEISENBURGER 95 ans

28/02 Alice BARTH 92 ans

05/03 Marie-Joséphine FISCHER 95 ans

06/03 Yvonne HEITZ 91 ans

16/03 Germaine ALEXANDRE 98 ans

16/03 Marie-Louise THIBAUT 85 ans

22/03 Marcellin DAVID 80 ans

À VOS AGENDAS

13 JUILLET

Nous allons organiser comme l'année dernière une cérémonie au monument aux Morts. Nous inaugurerons ensuite le totem du complexe sportif et la municipalité offrira des knacks à tous les villageois à la MTL. Les pompiers se chargeront des boissons. Une ambiance musicale sera assurée par un jeune DJ de la commune. Une retraite aux flambeaux clôturera la soirée.

AOÛT : FÊTE DU VILLAGE

Comme les années précédentes, elle aura lieu sur 4 jours, le week-end du **4, 5, 6 et 7 août**.

Au programme :

Le vendredi 4 Août au soir : Démarrage de la fête foraine, repas organisé par les pompiers.

Le samedi 5 Août : marché des créateurs dès l'après-midi de 14h00 à 21h00, fête foraine, repas organisé par l'AS Altorf (tartes flambées), feu d'artifice à **22h45**.

Le dimanche 6 Août : célébration de la Fête Patronale dans le jardin de l'église à 10h, repas du midi organisé par le club de pétanque (barbecue), fête foraine.

Le lundi 7 Août : fête foraine, journée demi-tarifs.

Il y aura les mêmes manèges et stands que les années précédentes.

VENDREDI 4 AOÛT : AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

A l'occasion du messti, l'amicale des sapeurs-pompiers d'Altorf tiendra une buvette et proposera un repas **vendredi 4 août à partir de 17h**.

Au menu:

Salade alsacienne + Eclair + Café, au prix de 12€

Les réservations ainsi que le règlement seront à faire auprès de **Philippe KLEIN** 40A rue principale à Altorf
Tél : 06 10 77 72 66 avant le 31 juillet 2023.

Au plaisir de vous voir,
L'amicale des sapeurs pompiers d'Altorf.

SAMEDI 5 AOÛT :

ASSOCIATION SPORTIVE ALTORF



La buvette du club house sera ouverte à partir de 14h. **Service tartes flambées assuré à partir de 18h30.**

(pas de réservations)

DIMANCHE 6 AOÛT :

LA PÉTANQUE ALTORF LOISIRS

Organisera un repas lors de la fête du village le **dimanche 6 août à midi**.

Grillades sur assiette :

Merguez / cuisse de poulet désossée / saucisse blanche / frites / crudités (carottes et céleri) / Dessert / Café

Prix du menu : **12€**

Il y aura aussi des grillades tout au long de la journée.

Les réservations et paiement seront à adresser à :

Martine SCHAEFFER

13 rue de la Hardt 67120 Altorf

Renseignements par téléphone au **06 74 17 15 73**

ou par mail à schaeffer.martine@hotmail.fr



VENTE A LA FERME
Earl des Acacias
★ ★
LAIT - POMME DE TERRE - ŒUFS
Lundi Mercredi Jeudi de 8h à 9h30 et de 16h à 18h30
Mardi de 8h à 9h30 et de 16h à 18h00
Vendredi et Samedi de 8h30 à 10h et de 15h à 18h30
06 87 05 77 34